

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
VIE DES QUARTIERS

CONSEIL DE QUARTIER BOISSIÈRE COTEAUX BEAUCLAIR
LE 21 MARS 2024 SALLE FAMILLE DU CERCLE BOISSIÈRE

Les membres présents : M. ROUPPERT, Mme WANDE WULA, Mme HEDE, Mme DEBUIRE ; Mme SOREL, Mme MALET, Mr DIALLO, Mme FABIENNE, Mme I. STOILJKOVIC, Mme D. STOILJKOVIC, Mme ROLLAND
Présence de

Excusés : Mme GAUTROT, M. HUTSEBAUT, M. LOR

Pour la Ville de Rosny-sous-Bois :

Mme ELICE, Adjointe du quartier Boissière Coteaux Beauclair

Mme SOMBO, Directrice adjointe de la Vie des quartiers

Mme BUSSUGU, Chargée de mission démocratie de proximité

M. BANNIER, Brigadier-chef principal

Mme VAVASSORI, 1^{ère} adjointe au maire en charge des espaces public, de la mobilité, du cadre de vie et de l'écologie urbaine.

Ordre du Jour :

- ▶ **Présentation des membres du conseil de quartier/ accueil des nouveaux entrants**
- ▶ **Présentation du TITUS en présence de Madame Patricia VAVASSORI 1^{ère} adjointe au Maire, en charge des espaces publics, de la mobilité, du cadre de vie et de l'écologie urbaine.**
- ▶ **Points divers/ retours à vos questions (Golden Blocks, FPH, 24 sites pour les JO)**
- ▶ **Votre Projet 2024**

Présentation des membres/ Accueil des nouveaux entrants

Mme ELICE : voici la liste des nouveaux membres qui ont intégrés le conseil de quartier en janvier 2024. Je leur souhaite la bienvenue. Mme BUSSUGU vous a renvoyé la charte de fonctionnement des conseils de quartier ainsi que le calendrier prévisionnel des séances pour l'année 2024

| | | |
|-----|----------------------|-------------------|
| Mr | HUTSEBAUT Christophe | rue des Tulipiers |
| Mme | STOILJKOVIC Ivana | rue Daguerre |
| Mme | PELLEN Laurence | rue Roger Rameau |
| Mr | LOR Raymond | rue Gay Lussac |
| Mme | BRUNET Josette | rue Lucien Piron |
| Mme | AUBRIEL Stéphanie | Cercle Boissière |

Données globales CQ BOISSIERE

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Nombre de démissions 2023 | 8 |
| Nouveaux entrants 2024 | 5 |
| Total membres du conseil de quartier | 21 |
| Nombre d'habitants | 14 |
| Nombre personnes qualifiées | 6 |

Mme ELICE : je souhaite rappeler quelques règles de la charte de fonctionnement des conseils de quartier.

Article 6 : « Chaque membre du Conseil de quartier accepte les règles de fonctionnement inscrites dans la présente charte et il est précisé que la présence à toutes les réunions est nécessaire au bon fonctionnement du Conseil de quartier.

En cas d'indisponibilité, le conseiller de quartier doit en avvertir l'Adjoint en charge du quartier ou la/le chargé(e) de mission démocratie de proximité.

Un membre du Conseil de quartier peut être déclaré démissionnaire, après trois absences non excusées auprès de l'Adjoint en charge du quartier ou de la/le chargé(e) de mission démocratie de proximité. Un courrier de radiation sera envoyé par voie postale à la personne concernée.

Sont interdits les attitudes ou propos provocateurs, injurieux ou discriminatoires, les comportements susceptibles de constituer des pressions sur d'autres membres ou de troubler la tenue des réunions.

Le Conseil de quartier doit favoriser la communication et le respect.

Tout membre contrevenant à ces règles peut être exclu du Conseil de quartier par son président ».

Présentation du Titus

Mme VAVASSORI : Merci de m'accueillir au sein de votre conseil de quartier. En effet, quelques clarifications sont nécessaires concernant le nouveau tracé du Titus.

Tout d'abord, je regrette que le Rosny Mag n'ait diffusé que les cartes du Titus. À la dernière minute, nous n'avons pas obtenu l'approbation d'Île-de-France Mobilités pour publier leurs cartes de bus. Vous avez donc découvert des changements sans savoir s'il y aurait des compensations en ce qui concerne les bus qui changent d'itinéraire.

Avant d'aller plus loin dans cette présentation, je souhaite vous communiquer quelques informations générales concernant le Titus à Rosny-Sous-Bois.

Le Titus est un marché qui génère un coût pour la ville de 1,5 million d'euros, soit 400 000 euros de plus que le marché précédent. Nous recevons une subvention d'Île-de-France Mobilités de 400 000 euros, ce qui entraîne un coût net de 1 million pour la ville de Rosny. Lorsque les tickets sont pris à bord du Titus ou achetés en gare, les recettes vont totalement auprès d'Île de France Mobilité et non à Rosny, c'est donc un coût net qui incombe à la Ville.

Je sais que le problème principal ici à la Boissière est la suppression de l'arrêt Etienne Dolet. Pour desservir Étienne Dolet, un détour était nécessaire, ce qui entraînait un parcours supplémentaire de 20 000 kilomètres par an par rapport aux demandes des autres quartiers. Ce détour supplémentaire représentait un coût de 260 000 euros par an. Sans compter le chauffeur supplémentaire, le véhicule et l'allongement du temps de trajet.

Vous allez me dire, pourquoi deux lignes au lieu de quatre ? C'est pour pouvoir encore une fois préserver l'équilibre économique. Sur chaque ligne, il est prévu d'avoir deux à trois bus, en fonction de la longueur de la ligne et surtout du créneau horaire.

Mme STOILJKOVIC: il est regrettable de ne pas nous avoir donné ces informations concernant l'aspect financier au préalable. La population aurait mieux apprécié les propositions si elle connaissait la réalité de ce sujet.

Mme CHOTAIN : pour les habitants du Pré-Gentil qui souhaitent venir ici au Cercle B, il y a deux changements de bus. C'est donc très compliqué pour nous de venir jusqu'ici, y aurait-il d'autres propositions ?

Mme VAVASSORI : vous rentrez déjà dans les détails, j'explique d'abord les généralités et je vous répondrais plus tard.

Je tiens à préciser que les bus que nous allons utiliser seront 100% électriques. Cette transition vers des bus électriques entraîne également des coûts supplémentaires. Nous, en tant qu'équipe municipale, sommes également attachés au service Titus, tout comme les habitants de Rosny-sous-Bois. Cependant, il est important de comprendre que la compétence en matière de transport en commun relève de la région et non de la municipalité. Cela signifie que, du jour au lendemain, en cas de problème financier majeur dans la ville, ce service pourrait être supprimé, car il ne s'agit pas d'une compétence obligatoire pour la municipalité. C'est le rôle de la RATP. Ce dernier de son côté, avec le prolongement de la phase une du tramway 1 et l'arrivée du métro 11, prévu début juin 2024, a mené une démarche de restructuration de son réseau bus afin de ne pas superposer les dessertes de bus existantes aux nouvelles dessertes créées par l'OB de mobilité du métro et du tramway. Donc certaines lignes RATP vont être supprimées mais, remplacées par d'autres. Et d'autres lignes existantes vont être allongées ou légèrement détournées. En sommes, le nouveau trajet du Titus et les nouveaux trajets des bus RATP vont s'imbriquer pour proposer une cohérence en termes de mobilités dans la Ville. Je vais donc rentrer dans les détails du tracé du Titus.

Voici la couverture actuelle de Rosny-sous-Bois (annexe). À partir du 6 avril, voici la couverture de la ville. Lorsque vous comparez l'existant et le futur, vous constatez visuellement que la couverture reste la même, voire qu'un secteur supplémentaire est inclus. Par exemple, tout le secteur de Coteaux-Beauclair bénéficiera désormais de la desserte. Il est important de noter que certaines lignes seront supprimées, notamment certains accès facilités par le métro.

Dans le détail, la ligne 118 ne circulera plus sur Rosny mais elle sera écourtée par Val de Fontenay et remplacée par la ligne 124. Cette ligne 124 c'est celle qui dessert E.Dollet. Donc E.Dollet sera toujours desservie par la ligne 124. Au Départ de Rosny, elle part à Fontenay et ira toujours au Château de Vincennes. De l'autre côté, elle débutera toujours à Château de Vincennes et ira jusqu'à Val-de-Fontenay qui ne sera plus son terminus. Elle reprendra tous les arrêts de la ligne 118 de Val-de-Fontenay jusqu'à Vendée-Réden. Une prolongation sera créée jusqu'à l'arrêt Boissière-Acacia afin de desservir la station de la Dhuis sur la ligne de métro 11 et l'arrêt Acacia sur Montreuil. Donc en fait, ce que vous aviez via le Titus, vous l'aurez via la ligne 124 de la RATP.

Il n'y aura plus d'arrêt Titus au niveau E.Dollet, mais il y aura un arrêt Bus RATP. Alors pourquoi nous n'avons pas eu l'autorisation de les publier sur le R-Magazine ? C'est parce qu'il y a encore un certain nombre de soucis concernant les arrêts physiques au niveau des réseaux qui sont souterrains. Ils n'ont pas voulu nous donner le nom des arrêts précis, parce que ça peut varier entre 100 et 300 mètres.

Mme FABIENNE: au dernier Conseil municipal, avez été évoqué la problématique pour le passage du bus entre le Dhuis et le Petit Bois notamment en rapport avec des difficultés de stationnement.

Mme VAVASSORI: Ces stationnements vont être enlevés pour régler le problème. Pour la ligne 102, elle aura toujours son terminus à Rosny Bois-Perrier qui sera décalé provisoirement sur le boulevard Alsace-Lorraine. Le bus arrivera sur Étienne-Dolet, puis rue de la Dhuis, puis ruelle Boissière, Gabriel-Péry, Trou du Bois-Morin, Elsa-Triolet, Bréman puis Hoffenbach.

Mme STOILJKOVIC : Donc le bus revient là où il passait avant le chantier?

Mme VAVASSORI: Oui

Mme STOILJKOVIC: par rapport à la ligne 102 qui va repasser par La Boissière, puis au 4e Zouaves, j'ai demandé depuis des années à ce qu'on mette un arrêt au Fort de Rosny ou au Grand-Verger. Je pense que ce serait un arrêt très utile car nous ne sommes pas loin de la piscine, donc on peut couper à travers le parc pour y aller.

Mme VAVASSORI: il y aura bien un arrêt à cet endroit. Mais je vais chercher des informations complémentaire que je communiquerai à Mme BUSSUGU.

Pour la La ligne 116 : elle ne passera plus par Rosny-Sous-Bois. Elle marquera son terminus à Boissière-Acacia. Par contre, elle sera remplacée par la ligne 145. Elle aura son terminus à Val-de-Fontenay-RER. Elle ne passera plus à Jean-Moulin, mais à Hoffmann. Elle reprend l'itinéraire de la 116 plus les arrêts entre Ronny-Bois-Perrier et Cimetière de Villemonble.

Mme STOILJKOVIC: le bus 301 reste dans le secteur?

Mme VAVASSORI: elle vient de Fontenay et continue vers Bobigny.

Aujourd'hui, je voulais surtout vous rassurer. Ce qui n'est plus desservit par le Titus est desservit par les lignes de bus de la RATP.

Je voulais préciser aussi, que le Titus n'est pas un transport en commun gratuit. Le coût du ticket est le même que celui de la RATP.

Ensuite, la ligne 221, elle sera déviée par l'avenue du président John F. Kennedy et la rue Philibert Hoffmann, Assurant ainsi des arrêts Clerman. Et elle reprend le bar OS abandonné par la 145.

Et la dernière modification concerne le bus bus 245, donc une nouvelle ligne entre Église de Pantin et Rony-Bois-Périer. La ligne 245 circulera dans Rony-Sous-Bois pour remplacer les arrêts de la ligne 545. L'arrivée de la ligne 245 à Rony-Sous-Bois facilitera la liaison entre les quartiers Coteau-Beauclair, le centre-ville, Rony-Bois-Périer, Rosny 2. Elle gardera tous les arrêts de la ligne 545 actuelle sur la

commune de Noisy le Sec jusqu'à l'arrêt Saucaie-Beauclair-Domus. La ligne 245 reprendra ensuite l'itinéraire de la ligne 102 de l'arrêt Saucaie-Beauclair-Domus jusqu'au terminus Rosny Bois Perrier.

Voilà dans le détail pour pouvoir vous rassurer. , sur le prochain R Magazine, on mettra les plans complets. Vous allez les avoir en rappel puisqu'on n'a pas eu l'autorisation sur le précédent de les mettre.

Je tiens à vous informer que le lieu de remisage des Titus sera désormais à Rosny. Ainsi, le chargement pour la course quotidienne du Titus débutera à Rosny, alors qu'auparavant il partait des Lilas.

Mme CHOTAIN : du coup du Pré-Gentil jusqu'à la Boissière quel est l'itinéraire proposé ?

Mme VAVASSORI : vous prenez la ligne 1 du Titus jusqu'à Chemin des Soudoux/ Gabriel Péri. Ensuite vous devez changer et prendre la ligne 124 pour venir jusqu'à Lucien Piron ou E.Dollet.

Mme MALLET : Et pour les passages de la ligne 102, est-ce qu'ils seront plus fréquents ? Parce que souvent nous attendons longtemps jusqu'à 50 minutes.

Mme VAVASSORI: Normalement, la nouvelle restructuration de la RATP devrait permettre d'accélérer les cadences. J'espère qu'ils respecteront cet engagement.

Nous avons un problème supplémentaire avec les lignes RATP. Avec les travaux sur Bois Perrier de la ligne 15, la gare routière ne sera plus en sortie de gare Bois Perrier-Rony 2, la gare routière sera dans un premier temps sur Mongolfier. Cela va durer 2-3 ans, ensuite elle sera de façon temporaire transférée sur le parking de la copropriété HOFFENBACH. Lorsque la ligne 15 sera en service en 2030, la gare routière, bien évidemment, reprendra sa place à la gare de Rony-Bois Perrier. En 2030 la copropriété récupère son parking.

Mme STOILCOVIC: J'ai eu l'occasion d'utiliser la navette du côté de Montreuil. Est-ce que à Rosny, il existe ce type de service notamment pour l'aide à la mobilité des personnes à mobilité réduite?

Mme VAVASSORI: oui ça existe

Mme STOILCOVIC: peut-on faire un rappel dans le R Magazine?

Mme VAVASSORI: nous l'avons déjà fait. Il faut appeler le CCAS et prendre RDV.

Points divers/ retours à vos questions

Question sur la propreté du quartier:

Mme ELICE

PASSAGE DE L'ASPIRATEUR URBAIN :

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|--|---|--------------|---|
| Nieppes Nanteuil Bld Boissière Rue de la Dhuis | Allée des Tilleul Jean Allemagne camelinat | Nieppes Nanteuil Bld Boissière Rue de la Dhuis | Lucien Piron | Allée des Tilleul Bld Boissière Jean Allemagne Rue de la Dhuis |

PASSAGE DE LA BALAYEUSE

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------|---|----------|--|------------------------------|
| | Etienne Dollet Dhuis Lucien Piron Tilleul Bld Boissière 4 ^{ème} Zouaves | | 4 ^{ème} Zouaves Jean Allemagne Tulipier Camelina Raspail Bld Boissière | Camelina Derrière le fort |

POUR LES DEPOTS SAUVAGES

Passage tous les jours + appel à la Brigade de l'environnement

Mme VAVASSORI : Pour les problèmes de crottes, nous sommes face à des actes d'incivilité. Toutefois, il est prévu une communication autour des animaux dans la ville dans le prochain R Magazine. Chaque année lors de l'élaboration du budget, je suis confronté à la même question : envisager sérieusement la suppression des sacs à crottes et des distributeurs de sacs pour chiens. En réalité, les gens les prennent souvent et les utilisent à d'autres fins. J'ai personnellement observé une dame sans chien prendre des sacs. Je lui ai demandé l'usage qu'elle en faisait, et elle m'a répondu que c'était le format idéal pour sa poubelle de salle de bain. Cela soulève un problème car cela représente un coût considérable, soit 35 000 euros par an, pour les sacs à crottes de chiens.

Mme FABIENNE : concernant le nettoyage des rues et des trottoirs, souvent le personnel de la Ville effectue des passages vers 8h30 lors de l'entrée des enfants à l'école. Est-ce possible qu'ils passent plutôt vers 9h ?

Mme VAVASSORI : je vais échanger avec la direction référente.

Présentation du projet Golden Blocks

Mme BUSSUGU : Golden Blocks a été fondé en 2014 par Matthieu LAHAYE, membre de l'équipe de France sur 400m, et Ladji DOUCOURE, champion du monde du 110m haies en 2015.

GOLDEN BLOCKS accueille les habitants de la Ville qui souhaitent se dynamiser autour du sport le temps d'une après-midi et faire de la lutte contre la sédentarité et le manque d'activité physique un combat majeur. Cela répond également à l'ambition de la Politique de la Ville de consolider le développement des quartiers prioritaires en construisant une nouvelle attractivité pour tous les habitants de la commune, pour plus de Cohésion Sociale et Territoriale. Ce projet s'inscrit dans une volonté de proposer une animation à destination des jeunes Rosnéens avant les vacances d'été, à la suite de l'absence de grandes actions en raison du déroulement des Jeux Olympiques.

L'évènement aura lieu le 15 juin prochain sur le parking de la ville.

Présentation du projet 24 sites pour les JO

Mme BUSSUGU : En partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, la ville reconduit des actions de promotion du Sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques qui s'intitule « 24 sites pour 2024 ».

L'objectif de ces animations est de promouvoir le sport en proposant des actions sportives dans différents quartiers de la ville, sur des lieux ouverts au public (type, esplanade, place etc.).

Samedi 23 mars 2024 – Après-midi > Quartier Marnaudes – Bois Perrier - Place Saint Exupéry

Samedi 27 avril 2024 – Après-midi > Quartier du Pré-Gentil - Rue du Rhin

Samedi 25 mai 2024 – Après-midi > Quartier Boissière - Terrain de proximité jouxtant le Centre Socio-culturel de la Boissière

Proposition de 4 activités sportives sur chacune de ces animations et ajoute d'une pratique Handisport.

Présentation du FPH

Objectif: « La finalité de ce dispositif est de favoriser l'initiative des habitants, d'encourager les capacités individuelles et collectives à s'organiser et contribuer à l'amélioration de la vie du quartier et à l'enrichissement des liens sociaux. Le FPH doit permettre de développer l'implication citoyenne, pour des habitants non constitués en association mais désireux d'agir ».

Le FPH finance des projets d'animation de quartier qui entrent dans les axes suivants :

- Festivités, actions de convivialité, rencontres, échanges, intégration
- Lutte contre les incivilités
- Embellissement et amélioration de l'environnement urbain
- Formation de bénévoles
- Tranquillité dans les quartiers

Financement jusqu'à 1000 euros maximum

Exemples de projets financés: Chasse aux œufs au Maillard en 2023, action de sensibilisation au handicap en 2022 au Marnaudes

Mme ELICE : Si vous avez des projets, n'hésitez pas à vous rapprocher de Mme BUSSUGU et du Cercle Boissière.

Votre projet 2024

Mme BUSSUGU : Suite à nos différentes sollicitations aux services concernés par la thématique de vos projets, pour voir notamment la faisabilité des projets, il y a quelques évolutions :

- Rajouter du mobilier sportif/ Rajout de jeux adolescents : On me fait entendre que chaque installation doit être suivi d'année en année par un cabinet de control pour la sécurité des utilisateurs.

Le cout final est donc plus important et s'échelonne dans le temps. Aussi, Mme ELICE est en discussion avec la direction des sports pour rajouter des agrées sportifs dans votre quartier. Nous pouvons donc considérer cette proposition comme étant sous la responsabilité de la Ville.

- Projet autour de la prévention sécurité (PSC1) : la ville et les centres sociaux organisent déjà ce type d'action. Si vous souhaitez maintenir ce type d'action, nous verrons avec les partenaires pour la mise en place....
- Projet autour de contes = pas de contraintes à proprement parlé
- Produits bio/ Amap = seriez-vous en capacité de faire vivre ce type d'association ?
- Réhabiliter certaines aires de jeux = responsabilité de la ville et des bailleurs
- Organiser des rencontres sportives = la ville organise plusieurs événements tournés autour des JO le conseil peut s'inclure dans ces projets...

Après de vifs échanges, il en ressort qu'il n'y a, à ce stade, aucune proposition qui fait l'unanimité. Les membres doivent se regrouper rapidement pour échanger autour de leurs idées afin de passer au vote au prochain conseil de quartier. Nous proposons de mettre la date du conseil de manière rapprochée afin de ne pas perdre du temps.

Lise évoque la possibilité de mettre en place un projet autour du Street-art.

Fin de séance.

**TRANSPORT EN
COMMUN
FUTUR RESEAU
BUS RATP - TITUS**

TITUS

- - - Ligne 1
- - - Ligne 2
- Arrêts titus 1
- Arrêts titus 2

RATP

- 121
- 124
- 145
- 245
- 202
- 221
- 116
- 603
- 102
- Bâti
- Parcelles
- Ilots
- Limite communale
- Etablissements scolaires

